

Plan de services en français 2007-2008

1. Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse
2. Le ministère des Ressources naturelles est heureux de présenter son plan de services en français, une autre étape dans les efforts visant à mieux servir les communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.
3. Au cours de l'année à venir, nous poursuivrons ce travail par la révision des programmes et des services afin de déterminer comment nous pouvons améliorer davantage les opérations en français.
4. Au début de l'année 2007, des directives seront transmises sur la façon dont le personnel du ministère des Ressources naturelles doit répondre aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français.
5. Services offerts en français maintenant :
 - a. Certaines publications sont disponibles en anglais et en français;
 - b. Trois modules (*Les programmes éducatifs des Ressources naturelles pour les jeunes*) sont offerts sur le site Web du ministère;
 - c. Aide budgétaire fournie aux enseignants pour participer à la session francophone de la Tournée des enseignants de l'Atlantique du Forum canadien des opérations forestières;
 - d. Participation continue au Comité de coordination des services en français et aux sous-comités.
6. Façon dont le plan favorisera la préservation et l'essor de la collectivité acadienne et francophone.

Le plan de services en français contribuera à assurer la compréhension et l'uniformité qui permet au personnel du ministère des Ressources naturelles de mieux répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

7. Buts, objectifs et mesures pour l'année 2007-2008

Tel qu'exigé par le *Règlement sur les services en français*, les priorités suivantes ont été identifiées afin de permettre au ministère des Ressources naturelles d'améliorer sa capacité d'offrir des services en français à ses clients.

- a. sensibiliser davantage les employés à l'engagement du gouvernement provincial en matière de prestation de services en français;
- b. former un groupe de travail ministériel sur les services en français pour promouvoir les intérêts et la participation à la prestation de services, ainsi qu'identifier les secteurs prioritaires et assurer le suivi des progrès réalisés;
- c. continuer d'améliorer la capacité du ministère d'offrir des services en français;
- d. formation linguistique en français;
- e. mener un sondage auprès des employés du ministère afin de faire l'inventaire de notre capacité actuelle d'offrir des services et afin d'identifier les écarts.